

OKTEO, ENTREPRISE NUMÉRIQUE COOPÉRATIVE POUR L'AGRICULTURE ET LES PME

NOS FORMATIONS SUR LE LOGICIEL



CATALOGUE 2025



ÉDITO

OKTEO est Centre de Formation agréé sur les logiciels de gestion depuis 1994 pour tout secteur d'activité et dans le domaine de la qualité, hygiène, sécurité pour le secteur agroalimentaire.

Notre métier de formateur est en constante réorganisation avec l'arrivée des nouvelles technologies numériques qui impactent notre manière de travailler mais également les attentes de nos clients.

Nous avons su nous adapter au fil des années avec toujours le même but : la satisfaction du client grâce à des formations de qualité.

Pour cela, nous avons des formateurs spécialisés sur chaque produit diffusé et des équipes administratives formées pour la gestion et le suivi des dossiers.

Afin de proposer plus de flexibilité à nos clients, nos formations sont réalisables dans leurs locaux, sur le site OKTEO ou encore en web session (il suffit d'une connexion internet de bonne qualité et d'un téléphone).

Nos équipes sont à votre service au 04.74.25.09.70 ou par mail okteo@okteo.fr

**« OKTEO, SE FORMER
POUR MIEUX RÉUSSIR »**

POURQUOI CHOISIR OKTEO ?

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

« La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
actions de formation »



Prestations sur site OKTEO

- Parking & bornes de recharges pour véhicules électriques
- Restaurant d'entreprise pour la pause déjeuner

CHIFFRES

419 stagiaires formés en 2024

23 consultants formateurs

89.60 % de taux de satisfaction

SOMMAIRE

01 FORMATIONS LOGICIEL N2F

Page 5

02 MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAIS

Page 6

1) FORMATION LOGICIEL

Siège Social
259 Route des Soudanières
CS 10002 - 01250 CEYZERLAT
TEL / 04 74 25 09 70
FAX / 04 74 30 02 43

SIRET 333 264 810 00016
NAF 6201Z
N° TVA FR19333264810
N° Déclaration Existence 82 01 00403 01

990 € HT / journée

Durée et modalités d'organisation

1 jour (7 heures) en présentiel sur le site client ou par visio

Public concerné

Administrateurs internes du logiciel N2F.
Responsable administratif et financier, comptables, experts-comptables, assistants comptables et paie.

Objectifs pédagogiques de formation

Obtenir les connaissances nécessaires pour utiliser les différentes fonctionnalités du logiciel N2F et les mettre en œuvre afin de sortir d'une part des résultats quantitatifs et qualitatifs et d'autre part de mettre en place des outils de contrôle et de suivi du processus de la gestion dématérialisée des notes de frais.

Prérequis

Utilisation d'un navigateur internet
Maîtrise de la fonction dans l'entreprise

Suivi de la formation

Délivrance d'une feuille de présence émarginée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
Délivrance d'un certificat de réalisation en fin de stage.

Moyens et méthodes pédagogiques

Travaux pratiques et enseignements théoriques
Formation intra : 1 ordinateur par stagiaire, 1 support de cours remis en format numérique

Modalités d'évaluation

Évaluation en fin de stage via fiche d'évaluation sous forme d'un questionnaire.

Certification

Aucune

Formateur

Consultant agréé N2F

PROGRAMME

Module « paramétrages avancés »

Formation sur les paramétrages de N2F

- Paramétrages personnels, notamment : Saisie d'un véhicule personnel, Moyen de paiement favori, Langue et devise
- Paramétrages avancés, notamment : Entités légales, Utilisateurs, Catégories de dépense, Analytiques et référentiels, Gestion des avances,
- Workflows, TVA, Types de note de frais, Fichiers d'export

Formation sur les différents rôles existants et leurs droits respectifs

- Utilisateur : Saisie de la note de frais
- Manager : Même droits que l'utilisateur, Approbation des notes de frais de ses subordonnés
- Comptable : Mêmes droits que le manager, Vérification des notes de frais de l'entité juridique, Modification des taux de change
- Administrateur : Mêmes droits que le comptable, Gestion des paramètres de l'application, Gestion de l'abonnement

Cas pratique : paramétrage de N2F pour toutes les entités juridiques de l'entreprise

- Formaliser le ou les processus d'approbation de l'entreprise
- Formaliser les besoins en termes de gestion des notes de frais, notamment : Déterminer les différentes catégories de dépenses utilisées, les différents axes analytiques, les comptes comptables par catégorie de dépense, le processus des avances éventuelles, les règles fiscales par catégorie, les types de moyens de paiement (cartes société, professionnelles, Dresser une liste des véhicules de société, Dresser une liste des utilisateurs

Paramétrer les entités juridiques dans N2F en fonction de ces besoins

Module « vérifications et comptabilisations »

Formation sur la vérification des notes de frais :

- Revue des notes de frais saisies lors de la première période
- Règles d'archivage des justificatifs numérique
- Présentation des modes opératoires des différents cas, notamment : Renvoi d'une note de frais à l'utilisateur, Modification d'un compte comptable, Validation partielle d'une note de frais
- Cas pratique : vérifier une note de frais

Formation sur la comptabilisation automatique des notes de frais

- Mode opératoire pour la comptabilisation des notes de frais
- Cas pratique : comptabiliser les notes de la première période de l'entreprise

- Modes opératoires des différents cas rencontrés

Formation sur l'export du fichier à intégrer en comptabilité

- Mode opératoire pour l'export du fichier
- Revue du contenu du fichier exporté
- Cas pratique : comptabiliser les notes de la période

Module « analyses de données »

Formation pour produire les extractions nécessaires

- Suivi des tickets repas
- Extractions des justificatifs
- Extractions des notes de frais
- Extractions personnalisées
- Enregistrement de favori et automatisation
- Extractions trimestrielles, semestrielles et annuelles.

Cas pratiques :

- Extraire le nombre de tickets restaurants à ne pas distribuer sur la période M-1
- Extraire la liste des dépenses d'un salarié sur une période

MODALITÉS

Prise de contact	Contact par mail : organisme.formation@okteo.fr Contact par téléphone : 04 74 25 09 70 Adresse : 259 route des Soudanières 01250 CEYZÉRIAT
Délais d'accès à la formation formation	Notre organisme s'engage à répondre à vos demandes de formation sous les plus brefs délais. Les délais moyens par typologie de formation sont affichés dans le tableau DELAIS. Nous faisons en sorte de vous proposer la date de début de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes. Nous vous préciserons également quels sont les financements mobilisables.
Accueil dans l'organisme de formation	L'organisme de formation accueille uniquement un public de professionnels du secteur privé ou public. Les stagiaires sont accueillis dans une salle de formation équipée. L'accès aux locaux et leurs équipements sont conformes à la réglementation. Un restaurant d'entreprise est à la disposition des stagiaires pour la pause déjeuner. Un espace cafétéria / espace vert est prévu pour les pauses du matin et de l'après-midi. Un accès WIFI est réservé aux stagiaires. De grands parkings équipés de bornes de recharge facilitent le stationnement.
Accueil sur le site du client	Pour un meilleur déroulement de la formation, merci de prévoir une salle, un poste de travail, un vidéo projecteur, un paperboard et une imprimante.
Formation à distance	Le stagiaire doit posséder un poste de travail ainsi qu'une connexion Internet suffisante.
Accueil de personnes en situation de handicap	Les locaux de l'organisme de formation ne permettent pas d'accueillir de personnes en situation de handicap. Liens vers des solutions pour personnes handicapées : https://www.agefiph.fr/articles/conseil-pratiques/formation-comment-trouver-un-organisme-et-des-financements https://www.agefiph.fr/annuaire?zone=49&besoin=162 https://www.ladapt.net/etablissement-service-auvergne-rhone-alpes-ain-savoie
Tarifs	Nos tarifs sont indiqués en HT avec une TVA en sus au tarif en vigueur Les frais de déplacement sont en sus La facturation est établie à l'issue de chaque session de formation. Le règlement peut être effectué par virement, chèque ou traite à 30 jours nets. Les frais pédagogiques pourront être facturés par OKTEO à l'OPCO du client en totalité ou en partie à condition : - que la demande de prise en charge a été acceptée par l'OPCO avec une demande de paiement direct à OKTEO - que les stagiaires suivent la formation en totalité
Conditions générales de ventes	Retrouvez les conditions générales de ventes sur le site www.okteo.fr

DÉLAIS

Formation	Délais d'accès à la formation
Magisoft	2 mois
Crystal Report	2 mois
Micgest	1 mois
ERP Octafood	2 mois
Logiciel EBP	1 mois
Logiciel Sage	1 mois
Logiciel Cegid	1 mois
Logiciels Keeple et N2F	1 mois
Logiciel Silae	1 mois
Formations QHSE en IAA	1 mois
Odoo	2 mois

Informations complémentaires

> Pour connaître les tarifs de formations non répertoriées dans le tableau merci de nous contacter directement.

> Les frais de déplacement sont en sus

SIRET 333 264 810 00016

NAF 6201Z

N° TVA : FR19333264810

N° Déclaration d'Existence : 82 01 00403 01